



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Adoption le 19 décembre 2018



Crédit photo : Julie Savard

2018 – Acquisition de Pointe-aux-Alouettes

La municipalité de Baie-Sainte-Catherine présente un budget de 513 105 \$ soit une diminution d'un peu plus de 18 000 \$ comparativement à 2018. Cette baisse s'explique par le soutien financier de nos partenaires principaux; Secrétariat de la Capitale-Nationale, Développement économique et de Tourisme Charlevoix, qui élimine ensemble la charge salariale et les frais inhérents dans le cadre du projet chemin Fleuve & Fjord.

Par contre, une diminution considérable de la valeur foncière a sévèrement affecté les revenus à percevoir pour 2019. Une perte d'environ 176 000 \$ suite à des modifications apportées au rôle d'évaluation au cours de l'année 2018.

Quelques projets de plus grandes envergures ont été mis de côté afin de permettre à la municipalité d'effectuer des travaux de mises à niveau règlementaires de différents secteurs d'activités, dont l'hygiène du milieu, l'administration et la sécurité civile. Entre autres, la réfection de la salle communautaire a été projetée en 2020 ainsi, suite à son dépôt et à son acceptation prévue en 2019, le projet de «Réfection et construction des infrastructures municipales-RÉCIM» permettra une contribution municipale de 30 % et un soutien financier de 70 %.

Quelques milliers de dollars additionnels ont été prévus en 2019 pour pallier aux éventuels bris sur un réseau d'aqueduc désuet et à bout de vie utile. Cette hausse a comme effet bien sûr d'augmenter la charge annuelle habituelle dans le secteur de l'hygiène du milieu.

Un budget déficitaire pour 2019, soit une charge excédentaire de 18 300 \$ à financer. La municipalité explique ainsi la hausse de 3.94 % du 100\$ d'évaluation des résidences et des commerçants pour une valeur approximative de 11 110\$. Une augmentation de 0.06 \$ par rapport à 2018 qui avait profité, grâce au nouveau rôle triennal déposé, une diminution de 0.12\$ pour les résidences et 0.06 \$ pour les commerçants. La municipalité a dû affecter à même ses surplus la différence de 7 190 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	227 162 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	85 441 \$
TRANSPORT	43 724 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	118 201 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	23 509 \$
LOISIRS ET CULTURE	9 219 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	5 850 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	513 105 \$

TAXES	391 772 \$
COMPENSATION	22 592 \$
TRANSFERT	59 420 \$
SERVICES RENDU	22 230 \$
IMPOSITION DE DROIT	7 600 \$
INTÉRÊTS	1 550 \$
AUTRES REVENUS	750 \$
AFFECTATIONS	7 191 \$
TOTAL DES REVENUS :	513 105 \$